

Le Cnam et l'AUF : un nouvel accord de collaboration qui prolonge celui de 2015

Le 22 mai, Olivier Faron, administrateur général du Conservatoire national des arts et métiers (Cnam), et Jean-Paul de Gaudemar, recteur de l'Agence universitaire de la Francophonie (AUF), signaient un accord-cadre de coopération. Prolongeant celui du 7 avril 2015, ce texte renforce les collaborations entre deux acteurs majeurs de l'enseignement supérieur à l'international.



Très présents en Afrique francophone, le Cnam et l'AUF partagent l'ambition d'une société inclusive liant les individus à leurs territoires, dans le respect des différences culturelles et spécificités nationales. C'est pourquoi, en mettant l'accent sur l'innovation et le développement durable, ils unissent leurs forces, avec celles des acteurs nationaux de l'enseignement supérieur et de la recherche (ESR), pour développer la formation professionnelle et accompagner les transformations sociales et technologiques.

Partout où ils sont implantés, et tout spécialement dans quelques pays cibles comme le **Sénégal**, la **Côte d'Ivoire**, le **Liban** ou **Madagascar**, les deux partenaires s'engagent ainsi à collaborer pour la mise en œuvre d'activités d'ingénierie de formation continue, pour la professionnalisation de l'offre en enseignement supérieur, la promotion de la validation des acquis de l'expérience (VAE) comme outil de reconnaissance des compétences, et pour un meilleur accès à l'enseignement supérieur. Ils porteront ensemble des initiatives visant à la diffusion des savoirs académiques et de la culture scientifique et technique, notamment aux moyens d'outils numériques innovants. Les partenaires participeront également à l'émergence de campus internationaux.

À travers ce nouvel accord, les deux partenaires se fixent des objectifs communs dans les champs disciplinaires prioritaires que sont l'environnement et l'urbanisation, le traitement des données, la digitalisation et la transition numérique, la santé, l'accès à l'énergie la structuration de l'économie. Ils s'accordent également pour agir de manière concrète pour :

- le déploiement d'un campus numérique du nouvel espace universitaire francophone (C-Neuf) destiné aux apprentissages des savoirs (Learning Lab), des savoir-faire (Fab Lab) et des savoir-être (Living Lab) pour favoriser l'employabilité des diplômés du supérieur ;
- le développement numérique du nouvel espace universitaire francophone (ID Neuf) ;
- la conception et la production de dispositifs de formation à distance (FOD, Moocs) ;
- l'accompagnement des chercheurs, le repérage et la mobilité des talents ;
- la diffusion de la culture entrepreneuriale et le soutien à la création de petites entreprises ;
- le montage conjoint de projets, tels que les réponses aux appels d'offre Erasmus+ ;
- la structuration du campus franco-sénégalais et de projets semblables en Afrique de l'Ouest.

Pour Olivier Faron, « cet accord avec un partenaire aussi prestigieux que l'AUF est central dans ce que nous souhaitons faire au Conservatoire : travailler aux service des communautés francophones, alors que les établissements français ont regardé massivement vers l'Asie ».

Pour Jean-Paul de Gaudemar, « le Cnam est un membre très actif de l'AUF dont la richesse repose sur sa capacité à transposer son modèle de formation unique dans des contextes nationaux très divers ».

En renouvelant leur collaboration, l'AUF et le Cnam expriment leur volonté de soutenir le développement et l'ancrage de la langue française sur la scène internationale, notamment en tant que vecteur de communication scientifique et professionnelle.



25 mai 2018

Contact presse Cnam

Matthieu Huvelin
Relations presse
01 40 27 29 34